



Procédure de qualification des médiamaticien-ne-s 2023-2024

Présentation du 25 septembre 2023 aux candidats
Centre professionnel du Nord vaudois

Ordre du jour



Présentation de la commission de qualification, M. Doglione



Présentation générale de l'examen CFC selon l'ordonnance 2019, M. Stasi



Organisation et déroulement du TPI, Mme Mabillard



Exemples concrets tirés de l'expérience, M. Doglione



Questions et réponses

Commission de qualification 2023-2024



Présentation générale de l'examen CFC selon ordonnance 2019

- Conditions de réussite (notes au 1/10):
 - Note du TPI ≥ 4
 - Note d'expérience
«compétences en médiamatique» ≥ 4
 - Note globale ≥ 4

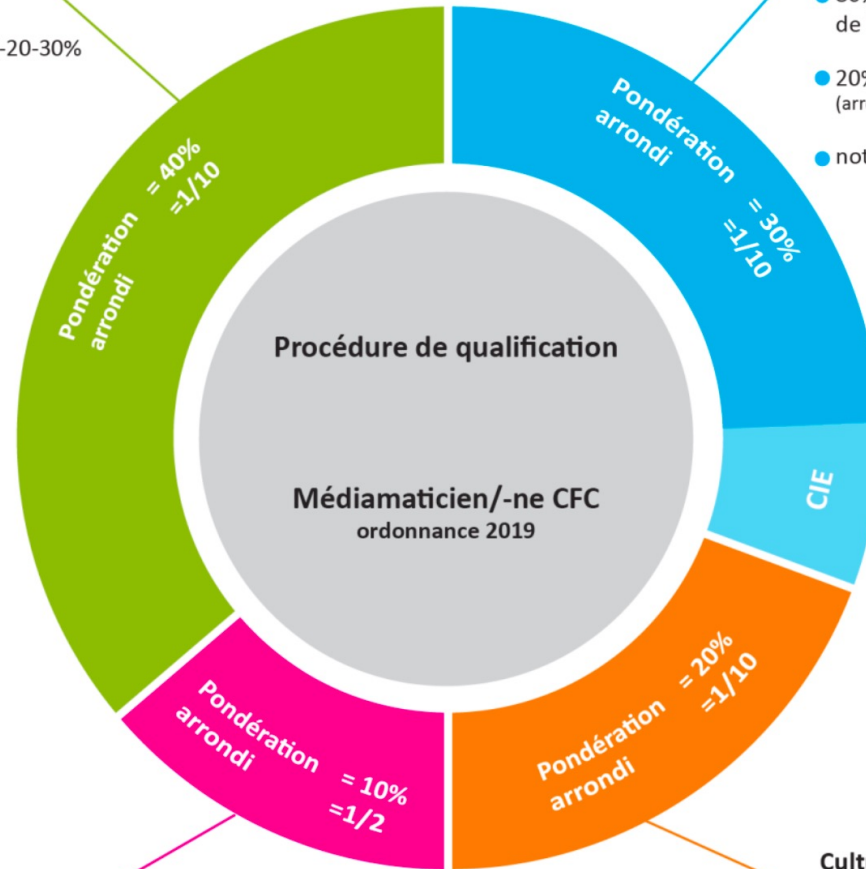
Calcul de la note finale

Travail pratique individuel (TPI)

- TPI Travail pratique individuel
3 Points d'appréciation -pondération 50-20-30%
- une durée de 70 à 90 heures
- note éliminatoire (min. \emptyset 4.0)

Compétences en médiamatique

- 80% des notes des Compétences en médiamatique de l'école professionnelle (arrondi à la demie note)
- 20% des notes des Cours interentreprise (arrondi à la demie note)
- note éliminatoire (min. \emptyset 4.0)



Compétences de base élargies

- CBE comme moyenne des notes des 8 semestres en anglais, communication d'entreprise, deuxième langue nationale et langage spécialisé du marketing

Culture générale

<p>TPI, Travail Pratique Individuel Correspond à la moyenne pondérée et arrondie au dixième des notes suivantes (arrondies au demi-point) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation et résultat du travail (gestion de projet inclus) (50 %) ; • Documentation (20 %) ; • Présentation et entretien professionnel (30 %). 	40 %
<p>Culture générale Correspond à la moyenne arrondie au dixième des notes suivantes (arrondies au demi-point) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La note d'école constituée par la moyenne des notes semestrielles obtenues dans chacun des domaines Société et Langue et Communication ; • La note du TPA ; • La note de l'examen final 	20 %
<p>Note d'expérience « compétences de base élargies » Correspond à la moyenne, arrondie au demi-point des moyennes semestrielles du domaine d'enseignement des CBE.</p>	10 %
<p>Note d'expérience « compétences en médiamatique » Correspond à la moyenne pondérée et arrondie au dixième des notes suivantes (arrondies au demi-point) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyenne des notes de l'école professionnelle des modules portant sur les compétences en médiamatique (80 %) ; • Moyenne des notes des cours interentreprises (20 %). 	30 %

Calcul de la note CFC

Voie CFC

<p>TPI, Travail Pratique Individuel</p> <p>Correspond à la moyenne pondérée et arrondie au dixième des notes suivantes (arrondies au demi-point) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation et résultat du travail (gestion de projet inclus) (50 %) ; • Documentation (20 %) ; • Présentation et entretien professionnel (30 %). 	50 %
<p>Note d'expérience « compétences de base élargies »</p> <p>Correspond à la moyenne, arrondie au demi-point des moyennes semestrielles du domaine d'enseignement des CBE.</p>	12.5 %
<p>Note d'expérience « compétences en médiamatique »</p> <p>Correspond à la moyenne pondérée et arrondie au dixième des notes suivantes (arrondies au demi-point) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyenne des notes de l'école professionnelle des modules portant sur les compétences en médiamatique (80 %) ; • Moyenne des notes des cours interentreprises (20 %). 	37.5 %

Calcul de la note CFC

Voie FPA et MP-ESs

Examen de culture générale*

- Examen écrit eCG: Lundi 27 mai 2024 (oral à définir)
- Présentation du TPA:
 - Mardi 4 et mercredi 5 juin 2024 (à confirmer)
- La note finale eCG sera la moyenne des 3 notes:
 - Moyenne des notes semestrielles obtenues en eCG
 - Note du TPA
 - Note de l'examen final

* *Classes YMMED-c4x et SM-c3x uniquement*

Exemple de Thibault Amonbofils

<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> Université de Vauc Mediamaticien-ne CFC CPRV </div>												
Récapitulatif des moyennes CFC et des notes de modules ICT												
AMONBOFILS Thibault												
	2019 - 2020			2020 - 2021			2021 - 2022			2022 - 2023		
	1er sem.	2e sem.	Annuel	1er sem.	2e sem.	Annuel	1er sem.	2e sem.	Annuel	1er sem.	2e sem.	Annuel
Théorie												
Culture générale												
Société :	5.5	ACQ		5.0	5.0		4.0	4.5		4.5	4.0	
Langue et communication :	5.0	ACQ		5.0	5.5		5.0	5.0		5.0	4.5	
Moyenne cumulée des moyennes semestrielles de société et langue et communication (arrondie à 0,5)												5.0
Compétences de base élargies (CBE)												
Communication d'entreprise :		ACQ		3.5			5.5	5.5		4.0	4.5	
Langage spécialisé du marketing :				4.0	5.0		5.0	4.5				
Deuxième langue nationale :	5.0	ACQ		5.0	5.0							
Anglais :	5.0	ACQ		5.0	5.0		5.0	5.5		5.0	4.5	
Moyenne CBE (arrondie à 0,5)												5.0
Compétences professionnelles en médiamatique (modules ICT)												
ICT 213 - Dév. Travail en équipe :								5.0				
ICT 264 - Prép. prod.de médias :	4.0											
ICT 265 - Produire des photos num. :		ACQ										
ICT 266 - Prod. des anim. num. :				4.0								
ICT - 267 - Prod. des enr. Audio num. :							4.5					
ICT 268 - Prod. Films numériques :								4.0				
ICT 270 - Couleurs et typographies :		ACQ										
ICT 271 - Elaborer des données vect. :	5.0											
ICT 273 - Appliquer des maquettes :				4.0								
ICT 274 - Prép. et distr. données impression :							4.5					
ICT 275 - Elab. projets maquettes :												
ICT 278 - Analyser le marché :				4.5								
ICT 279 - marketing stratégique :					4.5							
ICT 280 - Conc. produits MKT :							4.5					
ICT 281 - Médias sociaux :								4.5				
ICT 282 - Chiffres clés :										4.5		
ICT 283 - Etablir et vérifier des offres :	4.5											
ICT 284 - Calculer l'apport :					4.5							
ICT 285 - Analyse rentabilité :								4.0				
ICT 286 - Installer et utiliser ... :	5.5											
ICT 287 - Créer des sites en HTML /CSS Web :		ACQ										
ICT 288 - Prg front-end :				2.5								
ICT 290 - Bases de données :							3.0					
ICT 291 - Interfaces UI :								5.0				
ICT 306 - Réaliser des petits projets :					3.5							
ICT 307 - Pages interactives :					4.5							
ICT 431 - Exécuter des mandats :	3.0	ACQ										
Moyenne modules ICT (arrondie à 0,1)												4.5
Moyenne cumulée des notes de compétences professionnelles en médiamatique (arrondie à 0,5)												4.0
Modules ICT insuffisants												
	1	0		1	1		1	0		0	0	4
Moyenne de théorie (arrondie à 0.1)												
	4.7		4.7	4.3	4.7	4.5	4.6	4.8	4.7	4.6	4.4	4.5

Déroulement du TPI



S'annoncer par mail d'ici au 30 novembre 2023

- Pour les candidat-e-s en dual: au responsable TPI: sdelaporte.prive@gmail.com
- Pour les candidat-e-s en formation accélérée: votre maitre principal, M. Christophe Haenssler s'en occupe.
- Pour les candidat-e-s en stage en entreprise: le responsable des stages en entreprise, M. Baptiste Forestier s'en occupe.

Les indications suivantes doivent figurer:

- Référence «TPI2024»
- Nom de l'apprenti et numéro de téléphone
- Nom et adresse de l'entreprise
- Nom du responsable (supérieur hiérarchique) et numéro de téléphone

Le responsable TPI fait parvenir au supérieur hiérarchique:

- Le déroulement du TPI
- Le formulaire du cahier des charges à remplir
- Un exemple de cahier des charges rempli

Délai 31 décembre 2023

Le responsable du projet transmet le projet au format imprimé et signé par poste **et une version électronique** à la personne responsable :

Pour les candidat-e-s en dual : au responsable TPI : sdelaporte.prive@gmail.com

Pour les candidat-e-s en formation accélérée : au maitre principal christophe.haenssler@eduvaud.ch

Pour les candidat-e-s en stage en entreprise : au responsable des stages en entreprises : baptiste.forestier@eduvaud.ch

Ce document comprend en plus de l'énoncé du travail d'examen :

L'estimation du temps nécessaire à la réalisation du travail (entre 70 et 90 heures).

Le calendrier prévu, sans interruption.

Adresse du responsable TPI :

Madame

Sylvie Mabillard

Rue de la Gare 4

1820 Montreux

Sdelaporte.prive@gmail.com



Nomenclature des cahiers des charges numériques

- `Xnn_Domaine_NOM_Prenom_CC_TPI_2024`
- X:
 - E = école
 - S = stages en entreprise
 - D = dual
- nn: numéro de candidat selon la liste des attributions experts
- Domaine:
 - DSG: Design
 - INFO: Informatique
 - MKT: Marketing
 - MULTI: Multimédia
 - ECO: Administration et gestion d'entreprise

Séance d'attribution des TPI aux experts, 17 janvier 2024

- L'expert n° 1 vérifie que chaque projet comporte impérativement les 3 domaines de compétences choisis par l'entreprise, parmi:
 - - Multimédia
 - - Design
 - - Administration et gestion d'entreprise
 - - Marketing et communication
 - - Informatique
- **Le domaine de compétence « Gestion de projet » fait partie de la réalisation du TPI.**

Délai 31 janvier 2024

Les experts désignés informent le responsable que l'énoncé du travail d'examen est conforme aux exigences du plan de formation et donnent leur feu vert à l'exécution du travail avec ou sans modification.

Entre le 12 février 2024 et le 24 mai 2024

DEBUT DU TRAVAIL

Visite des experts : au minimum une visite de l'expert à l'apprenti sur le lieu de travail.

La première visite s'effectue dans les trois premiers jours.

Détermination des dates de visites et confirmation de la date de présentation.

FPA (Sainte-Croix)
du
6 au 23 mai 2024



FIN DU TRAVAIL

- Remise du TPI (documentation et produit) selon la soumission de projet au responsable de projet.

- Envoi du TPI aux experts par courrier A (un dossier complet par expert y compris support électronique).



ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Entretien professionnel de l'apprenti avec les experts :
Présentation et réponses aux questions.

FPA (Sainte-Croix)
4 et 5 juin 2024

Jour de l'entretien professionnel

Les experts reçoivent l'évaluation du responsable de projet avant la présentation.

Évaluation par les experts, le supérieur professionnel est absent lors du consensus entre les experts.

Discussion avec le responsable de projet pour l'attribution de la note finale et signature du document, en cas de divergences sur les évaluations réciproques, le document non signé est transmis à l'autorité responsable (chef-expert) pour traitement.

À la fin de l'entretien professionnel

L'expert 1 envoie par mail ou courrier la grille d'évaluation complétée, (signée par les 3 parties) au chef expert.

L'expert 1 envoie l'ensemble des documents physiques au doyen, M. Jubin, pour archive.

Secret !

- Pour les experts, mais aussi pour les responsables de projet, il est interdit de divulguer des informations concernant le déroulement des examens et leurs résultats au candidat et à des tiers (selon directives relatives aux TPI du 22.10.2007)
- Les résultats sont communiqués fin juin, les notes détaillées distribuées avec les CFC.

Adresses de contact

Chef expert

Mirko Doglione
chemin des Romains 8
1808 Les Monts de Corsier

☎ 079 788 71 06

@ mirko.doglione@bluewin.ch

Responsable TPI

Sylvie Mabillard
Rue de la Gare 4
1820 Montreux

☎ 076 489 43 11

@ sdelaporte.prive@gmail.com

Doyen

CPNV
Marcel Jubin
av. de la Gare 14
1450 Sainte-Croix

☎ 076 362 12 64

@ marcel.jubin@eduvaud.ch

Exemples concrets et remarques tirés de l'expérience

Questions et réponses